

[Texte]

Mr. Brooks: The Brits operate, of course, with the payee system and the employers do all the work. You walk in. In a month, you want to change your charitable donations or you want to change your exemptions. The employer changes them and then he recalculates your next month's deduction.

Even under that system, which puts a terrible burden on the employer, the administration in the Inland Revenue, when you compare it on a cost-benefit to the self-assessment system here in Canada, we would have probably another 10,000 people on strike.

The costs of policing or administering that system are way higher than the self-assessment system. The businessman has an awful burden placed on him in that system. We looked at all those options, and on balance, from a cost-benefit point of view and from a simplicity point of view for the individual, our system, the self-assessment system, stacks up pretty well.

• 1700

Mr. Attewell: The minister was mentioning off-the-wall ideas. This year we all have to work until July 7 to pay our 1989 taxes. Most of us have direct deposit arrangements, so we could send our cheques directly to Revenue Canada until July 1, 188 days of the year, and then have it sent to us; would you consider that idea?

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Young: Especially us, considering where we get our money from.

Some hon. members: Oh, oh!

Mr. Sobeski: Why does not Mr. Attewell send his cheque till July 7 and then he can report back to us on how effective the system is.

Mr. Attewell: Are you trying to make me part of a focus group?

Mr. Young: In listening to the conversations we have had about the returns, I have a lot of sympathy for people who are trying to draft them or trying to modify them or trying to make them simpler. I also have a lot of sympathy for the people who try to fill them in at the appropriate times.

The problem is not with the forms. I recognize that you have to collect the money, but other people decide on what basis you will collect it and what kinds of exemptions and rates and so forth there will be. I would hope that, as reform progresses, rather than trying to make something very simple out of a very complex background we will be looking at simplifying the tax system—rather than worrying about simplifying the tax

[Traduction]

M. Brooks: Au Royaume-Uni on fonctionne bien entendu, sur le principe du remboursement du bénéficiaire et c'est l'employeur qui fait tout le travail. Si d'un mois à l'autre, le contribuable veut modifier ses dons de charité ou ses exemptions, alors l'employeur effectue les changements et recalcule les prélèvements du mois suivant.

Mais ce système, qui impose un très lourd fardeau à l'employeur et à l'administration du Service de l'impôt sur le revenu comporte des désavantages considérables par rapport au système d'auto-cotisation qui est en vigueur ici au Canada. Il y aurait probablement 10,000 grévistes de plus si nous l'appliquions ici.

Les coûts d'application ou d'administration de ce système sont de beaucoup supérieurs à ceux d'un système d'auto-cotisation. Le fardeau imposé à l'homme d'affaire est extrêmement lourd. Nous avons envisagé toutes ces options et, à tout prendre, tant sur le plan de l'analyse avantages-coûts que sur celui de la simplification de la tâche du contribuable, notre système, le système d'auto-cotisation, est fort acceptable.

M. Attewell: Le ministre parlait tout à l'heure d'idées farfelues. Or, cette année, nous devons tous travailler jusqu'au 7 juillet pour payer nos impôts de 1989. Étant donné que la plupart d'entre nous avons des arrangements de dépôt direct, nous pourrions faire parvenir nos chèques directement à Revenu Canada jusqu'au 1^{er} juillet, soit pour les 188 premiers jours de l'année, et ensuite les recevoir nous-mêmes. Seriez-vous disposés à étudier les mérites de cette idée?

Des voix: Oh, oh!

M. Young: Cela pourrait s'appliquer à nous en particulier, compte tenu de la provenance de notre rémunération.

MDes voix: Oh, oh!

M. Sobeski: M. Attewell pourrait peut-être faire ce qu'il propose avec son chèque jusqu'au 7 juillet et puis nous faire rapport sur l'efficacité du système.

M. Attewell: Vous voulez que je fasse partie d'un groupe-cible, ou quoi?

M. Young: Compte tenu de nos conversations sur les déclarations d'impôt, ceux qui tentent de les concevoir, de les modifier ou de les simplifier ont toute ma sympathie. Ceux qui doivent les remplir l'ont également.

Ce n'est pas le formulaire qui pose problème. Il faut bien percevoir les impôts, mais il y a tout l'aspect des modalités de perceptions, de la nature des exemptions et des taux et ainsi de suite. J'ose espérer que, à mesure que progressera la réforme fiscale, au lieu de tenter de simplifier un élément qui s'inspire nécessairement d'une réalité très complexe, nous nous pencherons sur la possibilité de simplifier le régime fiscal lui-même—plutôt